

**SECUNDA SESSIONE URDINARIA DI U 2018
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2018
REUNIONE DI I 20 E21 DI SITTEMBRE
REUNION DES 20 ET 21 SEPTEMBRE**

2018/O2/056

**REPONSE DE M. JEAN-CHRISTOPHE ANGELINI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MME JULIA TIBERI
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

OBJET : CAPENERGIES

Merci Madame la Conseillère,

Le Pôle de compétitivité CAPENERGIES couvre le territoire de la Corse depuis 2005 et il s'agit, comme vous l'avez rappelé fort justement, du seul et unique Pôle de compétitivité français qui inclut notre île

Son originalité c'est qu'à la différence des autres pôles, il est le seul à comprendre une institution publique comme membre porteur, en l'occurrence l'ADEC aux côtés du CEA et d'EDF

J'assure comme vous le savez également, en ma qualité de Président de l'ADEC, la vice-présidence de ce pôle.

Il regroupe en Corse près de 100 acteurs publics et privés et fait preuve d'un dynamisme notable dans le domaine des énergies non génératrices de gaz à effet de serre.

Votre question Madame la Conseillère est néanmoins d'un autre ordre et également éminemment stratégique.

Le gouvernement a lancé récemment un appel à projets visant à sélectionner une quarantaine de pôles sur les 72 existants, ce qui signifie que par les jeux des fusions nous risquons de disparaître du paysage des Pôle de compétitivité.

Ceci nous alerte car ces fusions si elles devaient nous faire perdre notre place légitimement occupée au sein de CAPENERGIES avec d'autres pôles situés en région Rhône-Alpes-Auvergne ou Occitanie nous conduiraient à des menaces importantes sur un certain nombre d'entreprises. Je rappelle ici que pour nos entreprises, en effet l'appartenance à un pôle et la labellisation qui en découle nous confère une bonification de certaines autres aides ;

Ainsi il nous faut agir vite puisque l'appel à projet en question sera clos le 19 octobre prochain. Votre question vient donc soutenir politiquement la démarche.

Je sais que le Directeur Général des services de la Collectivité de Corse à la demande du Président du conseil exécutif a sensibilisé les autorités étatiques à cette problématique.

Je l'ai moi-même naturellement fait et entends m'entretenir dans les prochaines heures avec ces mêmes autorités car cette problématique est fondamentale : l'aéronautique, l'artisanat, les plantes aromatiques et médicinales, la mer et la croissance bleue, les énergies nouvelles, l'ingénierie financière, la SILVER économie sont autant de domaines où il existe des pôles de compétitivité et dans lesquels la Corse pourrait utilement trouver une place.

Aussi demandons-nous à ce que notre île par-delà le maintien au sein de CAPENERGIES puisse intégrer et de plein droit l'ensemble des pôles susceptibles de la concerner.

L'idée qui fait son chemin, est de reproduire ce que le gouvernement de l'époque a fait en 2005, à savoir conditionner la labellisation de CAPENERGIES à la condition expresse de couverture de l'ensemble du territoire national.

Ceci signifie également qu'il nous faudra présenter et projets et stratégies dans tous les domaines que je viens d'énumérer. L'ADEC et l'ensemble de la majorité territoriale et particulièrement le conseil exécutif, y travaillent d'arrache-pied car le temps, vous l'aurez compris, nous est compté.

Je vous remercie.